



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CANOVA-GREEN (Marie-Claude), « Notice sur l'établissement du texte », *Théâtre complet*, POISSON (Raymond), p. 75-78

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12521-1.p.0075](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12521-1.p.0075)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTICE SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Lubin, ou le sot vengé a fait l'objet entre 1661 et 1678 de quatre éditions séparées, publiées par Guillaume de Luynes ou Jean Ribou, avant d'être inclus dans les éditions collectives parues du vivant de Poisson. Les différences entre ces éditions sont minimes. Nous avons adopté comme texte de base pour notre édition de la pièce celui de l'édition originale de 1661, parue chez Guillaume de Luynes.

L'ÉDITION ORIGINALE

LUBIN, OU LE SOT VENGEÉ. COMÉDIE. À Paris, Chez GUILLAUME DE LUYNES, Libraire Juré, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice, M. DC. LXI. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. 4 ff, [8] 1-38 [2] [=48] pages.

Cette édition in-12, comportant 38 pages numérotées et dont la page de titre s'orne d'un fleuron en forme d'entrelacs, porte un achevé d'imprimer du 17 septembre 1661. Le nom de l'auteur n'apparaît ni sur la page de titre ni dans l'extrait du privilège daté du 31 juillet 1661, donnant au libraire Guillaume de Luynes le droit de faire « imprimer, vendre [&] débiter » la pièce pour une durée de dix ans. Il figure en revanche au bas de la dédicace de la pièce à Monsieur***. Un exemplaire de l'édition princeps est conservé à la BnF sous la cote 8-RF-6667.

L'édition présente quelques négligences, notamment la séparation, dans l'avant-dernière scène aux vers 499 à 503, de cinq vers de Lubin en deux répliques, que nous avons ici regroupés en une seule en nous appuyant sur le texte de l'édition de 1678. Nous avons aussi corrigé un

certain nombre de fautes de composition et d'orthographe, dont nous donnons la liste ci-dessous :

- Épître, ligne 38 : « s'attire » : s'attire.
- p. 7, v. 87 : « allat il » : allât-il (corrigé d'après l'édition de 1678).
- p. 10, v. 121 : « Elle put » : Elle pue.
- p. 21, v. 313 : « fut-ce » : fût-ce.
- p. 21, v. 321 : « Ce bois à cette faculté » : Ce bois a cette faculté.
- p. 24, v. 382 : « retien » : retiens.
- p. 29, v. 429 : « voilà-il » : voilà-t-il.
- p. 33, v. 476 : « Ris, où je te romprai » : Ris, ou je te romprai.
- p. 33, v. 478 : « déployées » : déployée.
- p. 33, v. 486 : « Éternue, où bien » : Éternue, ou bien.
- p. 34, v. 495 : « Tu l'est de la bonne façon » : Tu l'es de la bonne façon.
- p. 34, v. 500 : « Tu n'est bonne » : Tu n'es bonne.
- p. 35, v. 511 : « Cesses » : Cesse.
- p. 35, v. 514 : « Pend-toi » : Pends-toi.

Nous avons aussi systématiquement modernisé, voire tacitement corrigé l'orthographe du texte de l'édition originale, à l'exception de la graphie *encor*, que nous avons parfois conservée pour des raisons de métrique. Nous avons ainsi supprimé l'apostrophe pour les verbes commençant par *r* (tel *r'entrer*), de même qu'adopté la graphie *hé bien* de préférence aux variantes utilisées, comme *et bien* ou *eh bien* ; et choisi de remplacer *M^r* par *M.*, également plus conforme à l'usage moderne. En outre, conformément à l'usage moderne, nous avons préféré utiliser le féminin pour certaines expressions plutôt que le masculin employé par Poisson (ainsi p. 3, v. 31 : « cet affaire » : cette affaire), quand cela n'affectait pas la métrique. Enfin nous avons décidé d'utiliser les italiques pour toutes les paroles rapportées afin de faciliter la lecture.

ÉDITIONS COLLATIONNÉES
POUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Outre l'édition originale, nous avons consulté les trois autres éditions séparées de la pièce :

1. *LUBIN, OU LE SOT VENGE. COMÉDIE.* À Paris, Chez GUILLAUME DE LUYNES, Libraire Juré, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice, M. DC. LXIII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. [8] 1-35 [1] [=44] pages.
2. *LUBIN, OU LE SOT VENGE. COMÉDIE.* À Paris, Chez GUILLAUME DE LUYNES, Libraire Juré, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice, M. DC. LXVI. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-24. [8] 1-38 [=46] pages.
3. *LUBIN OU LE SOT VENGE. COMÉDIE.* À Paris, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXVIII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. 1-30 [1] [=32] pages.

La pièce est aussi incluse dans les cinq éditions des Œuvres publiées du vivant de l'auteur :

1. *LES ŒUVRES DE MONSIEUR POISSON.* À Paris, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXVIII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. [44] 1-367 [1] [=412] pages. *Lubin* est publié en pagination séparée, p. 1-30.
2. *LES ŒUVRES DE MONSIEUR POISSON.* À Paris, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXIX. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. Front., [42] 1-367 [1] [=410] pages. *Lubin* est publié en pagination séparée, p. 1-30.
3. *LES ŒUVRES DE M^R POISSON.* À Paris, Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXXI. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. 2 tomes en un volume. In-12. Front., [50] 1-367 [1] [=418] pages. Le premier tome contient *Lubin* en pagination séparée, p. 1-30.

4. *LES ŒUVRES DE M^R POISSON. TOME PREMIER.* À Paris, Chez JEAN RIBOU, sur le Quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint Louis. M. DC. LXXXII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. Front., [44] 1-233 [1] [=278] pages. Le premier tome contient *Lubin* en pagination séparée, p. 1-30.
5. *LES ŒUVRES DE M^R POISSON. DIVISÉES EN DEUX TOMES. SECONDE ÉDITION, Corrigée et augmentée. TOME PREMIER.* À Paris, Chez THOMAS GUILLAIN, sur le Quai des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à l'Image Saint Louis, M. DC. LXXXVII. AVEC PRIVILÈGE DU ROI. In-12. Front., [8] 1-264 [=272] pages. Le premier tome contient *Lubin* en pagination séparée, p. 1-30.

TRADUCTIONS HOLLANDAISES DE LA PIÈCE

La pièce a également donné lieu à trois traductions hollandaises, publiées à Amsterdam du vivant de Poisson en 1669, 1683 et 1684¹ :

PEFROEN MET'ET SCHAAPSHOOF, KLUCHT-SPEL [« LUBIN, OU LE SOT VANGÉ »]. *Gespeelt op d'Amsterdamsche Schouwburg*, t'AMSTERDAM, By *Jacob Lescailje*, Boekverkooper op de Middeldam, naast de Vismarkt, in't jaar 1669. In-8. [6] 7-34 [=34] pages. (Ysbrand Vincent. Traducteur.)

Pefroen met'et SCHAAPSHOOF, KLUCHT-SPEL [« LUBIN, OU LE SOT VANGÉ »]. *Gespeelt op d'Amsterdamsche Schouwburg*, t'AMSTERDAM, By *Jacob Lescailje*, Boekverkooper op de Middeldam, naast de Vismarkt, in't jaar 1683. In-8. [6] 7-34 [=34] pages. (Ysbrand Vincent. Traducteur.)

PEFROEN met'et SCHAAPSHOOF, KLUCHT-SPEL [« LUBIN, OU LE SOT VANGÉ »]. *Gespeelt op d'Amsterdamsche Schouwburg*, t'AMSTERDAM, By *Jacob Lescailje*, Boekverkooper op de Middeldam, naast de Vismarkt, in't jaar 1684. In-8. [6] 7-34 [=34] pages. (Ysbrand Vincent. Traducteur.)

1 J. Bauwens mentionne l'existence de cinq éditions ultérieures, en 1691, 1702, 1711, 1713 et 1741 (*La Tragédie française et le théâtre hollandais au XVII^e siècle*, Amsterdam, A.H. Kruyt, 1921, p. 263).